



## CONDITIONS GÉNÉRALES D'UTILISATION ET DE PARTENARIAT

*(Super Travel Driver)*

### PRÉAMBULE

Les présentes conditions générales d'utilisation et de partenariat (ci-après « Conditions ») s'appliquent à toute société de transport (ci-après « le Partenaire ») souhaitant utiliser la plateforme Super Travel Driver (ci-après « Super Travel »). En s'inscrivant, le Partenaire accepte intégralement et sans réserve les présentes Conditions.

### ARTICLE 1 – OBJET

Super Travel met à disposition une plateforme numérique permettant la mise en relation entre des passagers et des sociétés de transport. Super Travel n'est pas un transporteur et n'assume aucune responsabilité relative aux prestations de transport effectuées par le Partenaire.

### ARTICLE 2 – INSCRIPTION ET OBLIGATIONS DU PARTENAIRE

Le Partenaire s'engage à fournir des informations exactes et à jour lors de son inscription, notamment :

- licences de transport valides (y compris pour bus et minibus),
- assurances obligatoires,
- certificats d'immatriculation des véhicules,
- permis professionnels des chauffeurs,
- tout autre document requis par la législation en vigueur.

Le Partenaire doit veiller à maintenir ses documents en cours de validité et à respecter en tout temps la réglementation applicable.

### **ARTICLE 3 – UTILISATION DE LA PLATEFORME**

L'accès à l'application est personnel et sécurisé. Le Partenaire est responsable de la confidentialité de ses identifiants. Tout usage frauduleux, abusif ou contraire aux règles pourra entraîner la suspension immédiate du compte.

### **ARTICLE 4 – RÉSERVATIONS ET PRESTATIONS**

Le Partenaire s'engage à :

- honorer toutes les réservations peut acceptées ou refusé via Super Travel,
- respecter les horaires convenus,
- assurer la sécurité, le confort et la politesse envers les passagers,
- se conformer aux normes professionnelles de transport applicables aux véhicules, bus et minibus.

### **ARTICLE 5 – TARIFS ET PAIEMENTS**

#### **1. Fixation des tarifs**

Les tarifs appliqués aux passagers sont fixés par le Partenaire, sur la base des critères suivants :

- frais de prise en charge,
- distance parcourue (kilomètres),
- durée du trajet (minutes).

#### **2. Frais de plateforme**

Super Travel ajoute automatiquement 10 % de frais d'application et 8.1% TVA au tarif décidé par le Partenaire. Ces frais sont intégrés dans le prix final payé par le passager.

#### **3. Reversement des montants**

Le solde (tarif fixé par le Partenaire moins la frais d'application de 10 % et 8.1% TVA) est reversé au Partenaire, selon les modalités de facturation et de paiement précisées dans l'espace Partenaire.

### **ARTICLE 6 – RESPONSABILITÉS**

Le Partenaire est seul responsable :

- de la conformité, de l'entretien et de l'assurance de ses véhicules (y compris bus et minibus),
- du comportement et des qualifications de ses chauffeurs,

- de la sécurité et du confort des passagers.

Super Travel décline toute responsabilité en cas d'accident, dommage, retard ou litige survenant pendant ou après une prestation.

#### **ARTICLE 7 – DURÉE ET RÉSILIATION**

Le présent partenariat est conclu pour une durée indéterminée. Chaque partie peut résilier le contrat par écrit avec un préavis de 30 jours. Super Travel se réserve le droit de résilier immédiatement en cas de manquement grave aux obligations contractuelles.

#### **ARTICLE 8 – PROTECTION DES DONNÉES**

Super Travel traite les données des Partenaires et des passagers conformément aux lois applicables en matière de protection des données. Les données ne sont utilisées que pour l'exécution des services et ne sont pas transmises à des tiers non autorisés.

#### **ARTICLE 9 – DROIT APPLICABLE ET JURIDICTION COMPÉTENTE**

Les présentes Conditions sont régies par le droit suisse. Tout litige sera soumis à la compétence exclusive des tribunaux du canton de Genève.

En cliquant sur "Oui, j'accepte", vous acceptez d'être lié par ces termes et conditions de La société Technologies VTC Sarl (Super Travel Driver)

Genève, 01 septembre 2025